

## ASSEMBLEE GENERALE FFVOILE 2022 PARIS – 25 MARS 2023

*Les circonstances liées aux mouvements sociaux dans le cadre de la réforme des retraites a contraint la FFVoile à faire évoluer le dispositif initialement retenu pour organiser une Assemblée générale en présentiel et en distanciel.*

L'Assemblée Générale a débuté à 9h30 sous la présidence de Jean-Luc DENECHAU.

Il a d'abord été rendu hommage aux personnes disparues en 2022 et début 2023.

La Secrétaire Générale Anne DOS SANTOS a ensuite procédé aux rappels importants dont les procédures de vote puis passé la parole à Eric MARLIOT, Directeur de la Fédération, pour la présentation des consignes sur le fonctionnement du boîtier de vote électronique et le système de vote à distance.

**A l'ouverture, l'Assemblée générale disposait de 102 présents et représentés en présentiel et à distance totalisant 79 367 voix sur 155 inscrits pour 103 286 voix.**

\* Il a été procédé au vote du **procès-verbal** de l'assemblée générale du [26 mars 2022](#) qui a été adopté à l'unanimité.

\* Lecture a été faite du [rapport moral du Président](#).

\* Dans le cadre du [rapport financier 2022](#), le Trésorier, Ed RUSSO a présenté les résultats de l'exercice 2022 et le commissaire aux comptes a présenté ses rapports. L'assemblée générale est passée aux votes des **comptes de l'exercice clos, des rapports des commissaires aux comptes incluant les conventions réglementées** : Résolution adoptée à l'unanimité.

**A 10h54, l'Assemblée disposait de 103 présents et représentés en présentiel et à distance totalisant 80 063 voix sur 155 inscrits pour 103 286 voix.**

Concernant l'**affectation du résultat**, la résolution " *L'Assemblée Générale de la FFVoile décide d'affecter le résultat 2022, soit 9 985 euros, en Report à nouveau*", a été votée à l'unanimité.

\* Le [budget prévisionnel 2023](#) a été présenté par le Trésorier, Ed RUSSO ; Budget voté à l'unanimité.

\* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations 2024** des membres affiliés.

Lecture de la résolution a été faite :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile se prononce favorablement pour fixer le prix des cotisations 2024 à 300 € par membre affilié à l'exception des associations de classe qui bénéficient de la gratuité "*

Adoption à l'unanimité de la résolution.

\* Jean-Christophe BREILLAT, Avocat au CDDES, est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux [statuts](#) et au [règlement intérieur](#)**.

Le Trésorier, Ed RUSSO, a quant lui présenté **les modifications du [règlement financier](#)** de la FFVoile.

*La résolution sur les modifications des statuts a été adoptée à 72,9 %. Celle portant sur le règlement Intérieur à 90,61 % et pour le Règlement financier à 97,09 %.*

\* Enfin, lecture a été faite par la Secrétaire Générale de la résolution ci-après soumise au vote des représentants :

*" L'Assemblée Générale de la FFVoile donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 25 mars 2023, de procéder aux éventuelles modifications des Statuts et des Règlements intérieur et financier qui seraient imposées par le Ministère chargé des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale. Le cas échéant, ces modifications seront immédiatement portées A la connaissance des membres de l'assemblée Générale "*

- Adoption à l'unanimité

\* Jean Luc DENECHAU a pu remettre la **médaille d'or** (millésime 2022) de la Fédération Française de Voile à deux bénévoles qui ont marqué leur passage dans le monde de la Voile et de la Fédération à savoir Nelly LEMAIRE et Alain LAIGLE.

L'honorariat a été décerné cette année à Jean-Gabriel LE CLEAC'H.

\* Après le déjeuner, le Président a exposé à l'assemblée la possibilité de [création d'une fondation FFVoile sous convention d'abritance](#) avec la fondation du sport Français.

La fondation FFVoile aura pour objet en lien avec les missions de la fondation du sport Français, de promouvoir notamment, le mécénat pour contribuer au développement de projets citoyens et responsables dans le champ de la Voile.

La résolution soumise au vote est adoptée à 99,88%

\* La résolution concernant [l'expérimentation des licences et titres fédéraux](#) est adoptée à 82,6 %

\* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été présentée par le médecin coordonnateur, Olivier CASTAGNA.

\* Une présentation a été faite sur les prospectives des différents services fédéraux :

- Développement : Pascal BERTHAULT, Christine FOURICHON et Pierre LE BOUCHER
- Pratiques Sportives et disciplines de Haut Niveau : Corinne MIGRAINE et Olivier BOVYN
- Mixité : Christine COURTOIS
- Haute Performance/PPF : Guillaume CHIPELLINO et Loïc BILLON
- CCA : Romain GAUTIER
- RSE : Anne DOS SANTOS
- Vie Fédérale : Anne DOS SANTOS

\* Une question écrite portant sur différentes thématiques a été posée dans les délais statutaires par Thierry FREMONT, représentant de la ligue Ile de France de Voile. Le Président de la FFVoile a fait réponse à l'ensemble des questions posées.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile clôture cette Assemblée Générale 2022 à 17h05.

[Site AG 2022 : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/2022/Index.asp>]